

Fédération

Section de Loire-Atlantique

Syndicale

Abonnement annuel 2 euros

Unitaire

FSU-8 pl de la Gare de l'État, case postale n°8, 44276-Nantes CEDEX 2 - tel : 02 40 35 96 55-fax 02 40 35 96 56

Site internet : <http://www.fsu44.org> - e mail : fsu44@fsu44.org

Congrès fédéral 7 et 8 novembre 2019

La FSU va tenir son congrès départemental à Nantes en novembre. En décembre, le congrès national se réunira à Clermont-Ferrand. Et comme d'ordinaire, nous aurons à préparer nos travaux sur les quatre thèmes de congrès et

le devenir du syndicalisme. A la FSU, ce sont les adhérent.es qui décident du fonctionnement et de l'orientation de leur fédération. Cet outil de démocratie est donc un moment important de la vie syndicale, qu'il faut saisir.

La section fédérale de Loire-Atlantique, très impliquée dans la vie syndicale locale, entend pouvoir de nouveau porter une interpellation pour la réunification syndicale dans une société exposée aux violences économiques et sociales, tout comme aux tentations de repli sur soi.

En Loire Atlantique, nous avons décidé de continuer à proposer un vote d'orientation spécifique au département, avec une liste unitaire Unité Action, École Émancipée et Hors Tendances, témoignant d'une élaboration collective et plurielle, qui a fait ses preuves depuis 3 ans déjà.

Le syndicalisme de transformation sociale, dont nous faisons partie, doit impérativement retrouver du souffle dans notre pays pour nourrir à nouveau de l'espoir.

Alors en ces temps d'attaques à tous les niveaux, de luttes dans de nombreux secteurs, de doutes dans les choix de modalités d'actions adéquates, il faut nécessairement en débattre collectivement pour construire tou.tes ensemble les réponses adaptées.

Catherine TUCHAIS

Dispensé de timbrage

déposé le 12 septembre 2019

POUR 44

8 pl de la Gare de l'État
case postale n°8
44276-Nantes CEDEX 2



SOMMAIRE

- p 1 Édito
- p 2-7 Rapport d'activité fédéral départemental
- p 8-9 Texte d'orientation unitaire
- p 10 Liste unitaire EE - UA et sans tendance
- p 11 Contribution Émancipation
- p 12 Congrès FSU

Votes

sur les rapports d'activité et sur l'orientation
du 20 sept. au 11 oct. 2019

Rapport d'activité fédéral départemental

Rapport d'activité départemental 2016-2019 FSU Loire-Atlantique

Le présent rapport d'activité de la section FSU de Loire-Atlantique concerne la période allant de février 2016 à juin 2019. Il est soumis au vote des adhérents, organisé au sein de chaque syndicat de la fédération représenté en Loire-Atlantique. Il fera l'objet d'un débat lors du congrès départemental des 7 et 8 novembre 2019.

La période 2016 2019 a été politiquement marquée par la fin du quinquennat Hollande et l'arrivée au pouvoir de son ancien ministre de l'économie, fomentateur du pacte de responsabilité et du CICE, Emmanuel Macron. La dernière année de la présidence Hollande avait initié le démantèlement du code du travail, avec la Loi El Kohmry, enterrant définitivement l'illusion d'une classe politique porteuse de valeurs favorables au salariat. Les élections de mai 2017 ont laissé un goût amer, entre une montée non démentie de l'extrême droite et l'avènement d'un candidat se revendiquant dans sa campagne de la méthode Thatcherienne : ultralibéralisme et détestation de toute forme de statuts et droits protecteurs, perçus comme entrave à l'entrepreneuriat. L'arrivée de ce gouvernement a définitivement consacré la rupture avec le pacte Republicain issu du Conseil national de la résistance et le modèle d'une société qui recherche le meilleur pour toutes et tous.

Cette déperdition d'une classe politique devenue sans bords a été le marche pied pour l'opération En Marche : la « nouveauté » érigée comme programme politique, un affichage ni de droite ni de gauche, des élus de la société dite civile présentés comme la réponse anti-système... Après deux ans d'exercice nous savons de quoi cela est le nom : un régime autocratique, des élus et des ministres marionnettes, une politique néolibérale au service du marché qui en Macron a trouvé son homme. Les réformes, les choix politiques qu'ils ont portés et continuent de porter ont imposé le libéralisme économique comme système insurpassable et sans alternative. Ainsi les acquis sociaux protecteurs, les droits fondamentaux sont ils passés à la moulinette du dogme de la réduction de la dépense publique.

Cette violence des réformes ne fait qu'accentuer le sentiment de relégation d'un nombre croissant de citoyen.nes. Relégation territoriale, sociale, économique, écologique Alors que le contexte était depuis plusieurs années celui d'un rejet du fait politique, la France des oubliés, à la défaveur d'une augmentation du prix des carburants, a repris de la voix. Vêtue du gilet jaune de la visibilité routière, elle a occupé les ronds points journaliers de nos périphéries, et les samedis marchands des centres villes avec ténacité et durée. Pourtant, encore une fois, plutôt que d'écouter le fond de cette colère, le

gouvernement continue sur sa lancée, et détruit toujours un peu plus les services publics de proximité, ceux-là même qui pouvaient faire perdurer des liens. L'organisation d'un « grand débat » aux allures de campagne promotionnelle pour le gouvernement n'a rien enlevé au mépris. Le slogan choisi par *En Marche !* pour les élections européennes l'a traduit dans une approche on ne peut plus binaire, opposant « progressisme » à « populisme », le moindre intérêt pour les choses concernant « le peuple » étant définitivement balayé d'un revers de refus de la modernité.

Les mouvements sociaux ont eu à affronter dans cette période une autre institutionnalisation de la violence, à travers une conception viriliste et débridée de la réponse répressive, comme nous espérions ne plus la connaître. Notre département a eu particulièrement à pâtir de cette conception du maintien de l'ordre, allant jusqu'à la mise en danger délibérée de jeunes gens sortis faire la fête, lors du funeste 21 juin 2019 et la mort de Steeve. Cette manière de mener l'ordre ici interroge de façon plus générale l'exercice de notre droit à revendiquer sur la place publique, en toute sécurité et liberté.

Nos actions interprofessionnelles et intersyndicales ont connu des difficultés dans les mobilisations. Le contexte de violence, l'ignorance hautaine du gouvernement, ont participé de cet essoufflement. Cette période est aussi celle d'une réflexion lucide avec les autres organisations syndicales sur nos moyens d'action, et sur des mobilisations syndicales à réinventer. Les mouvements spontanés des Gilets jaunes ont été une énergie nouvelle pour nous. Mais ils interrogent aussi la reconnaissance des syndicats auprès des citoyen.nes, et il faut regarder et prendre en compte la défiance qui nous est aussi renvoyée. Le syndicalisme que nous continuons de bâtir ne pourra que gagner de cette mise en abîme de son action. Des dispersions dogmatiques ne peuvent que lui nuire. Face à un gouvernement qui a fait et continue de faire preuve d'une cohérence redoutable dans sa politique de destruction des droits sociaux, nous avons continué en Loire Atlantique de défendre ce qui fonde notre « sensibilité » syndicale, bâtie sur une approche interprofessionnelle et intersyndicale, un syndicalisme qui sache agir en unité et convergences avec celles et ceux qui agissent pour la transformation sociale.

Rapport d'activité fédéral départemental

ACTION INTERPROFESSIONNELLE EN LOIRE ATLANTIQUE

Ces dernières années ont été dans le paysage politique la continuité de ce qui avait été amorcée par le gouvernement précédent. La fin du quinquennat Hollande aura été marquée par la loi El Kohmry, modifiant le code du travail pour donner plus de souplesse aux employeurs. Cette attaque à l'outil qui, philosophiquement, avait d'abord pour objet de protéger les salariés s'inscrit dans la logique précédente d'un pouvoir accrue donné au patronat.

La FSU de Loire Atlantique a participé activement et de façon reconnue dans toutes les luttes intersyndicales contre ces lois : inclure la dimension service public dans cette question a permis de montrer la portée idéologique de ces réformes, première étape pour la fragilisation du statut de salarié, ouvrant la porte à la mise à mal du statut de la fonction publique. L'intention est la même et séparer les luttes empêche de voir la cohérence politique à l'œuvre. Cette conception de l'analyse syndicale nous avons continué de la porter fortement. Elle a permis des actions interprofessionnelles élargissant les plateformes à une dénonciation de la politique globale du gouvernement d'atteintes aux droits sociaux.

CONTEXTE SOCIAL ET ACTIONS SYNDICALES

Hébergement des migrants et des sans-logis, scolarisation des mineurs isolés

Cette problématique, déjà présente sur Nantes, s'est accentuée ces dernières années avec l'arrivée importante de migrants fuyant les conséquences des dérèglements climatiques, des guerres, de situations économiques désastreuses. Les conditions de leur accueil et de leur hébergement ont été dénoncées sans relâche, et la FSU a poursuivi ses actions dans le cadre de l'intersyndicale CFDT, CGT, Solidaires, UNSA. Les adresses ont ces 3 dernières années été nombreuses et incessantes, au préfet, au recteur, au conseil départemental et à la mairie de Nantes.

La FSU, à travers l'implication des membres de son exécutif départemental, a continué d'exiger une scolarisation de droit pour les mineurs isolés étrangers dans le département. Des démarches ont été menées auprès d'établissements scolaires afin d'accueillir dans leurs locaux des associations mobilisées auprès de ces jeunes pour des actions de soutien scolaire.

Nos actions principales ont cependant été tournées vers la préoccupation majeure de ces dernières années dans le département, celle de l'hébergement des migrants et des sans logis. Les conditions déplorables dans lesquelles vivent ces personnes, la promiscuité, les risques sanitaires, Square Daviais ou dans des gymnases à Nantes notamment, nous ont fait nous mobiliser par des manifestations et des interpellations intersyndicales. Si l'Etat, premier responsable de la situation, est resté scandaleusement silencieux face à cette urgence humaine, la mairie de Nantes a reconnu la nécessité de travailler en lien avec l'intersyndicale, dans le cadre d'un comité de suivi qui se réunit très régulièrement avec les associations.

Droits des femmes et égalité professionnelle hommes femmes

La FSU est représentée et active au sein du collectif féministe de Loire Atlantique réunissant des associations, syndicats, collectifs... Elle a été présente lors des manifestations pour les droits des femmes, avec des prises de paroles intersyndicales pour mettre en avant la question des inégalités hommes et femmes dans le champ du travail. Elle s'est également dans ce même cadre associée aux mobilisations des 25 novembre dénonçant les violences faites aux femmes.

Notre Dame des Landes, suite et fin ?

La FSU de Loire-Atlantique a accueilli avec satisfaction l'annonce par le gouvernement de l'abandon du projet d'aéroport à Notre Dame des Landes. Cela venait répondre aux analyses et avis défavorables que, depuis 2013, elle portait sur ce projet, à partir d'arguments de nature syndicale et environnementale. Les préoccupations autour de l'emploi y étaient secondaires, celles du climat ignorées. Les arguments portés alors par la FSU et d'autres organisations syndicales pour réaménager l'actuel aéroport de Nantes Atlantique à Bouguenais ont largement été repris par le Premier Ministre.

Si la FSU de Loire-Atlantique a accueilli également positivement l'annonce de la rétrocession des terres agricoles à ceux qui en ont été expropriés, elle a vivement dénoncé le caractère répressif qui a présidé à l'évacuation de la ZAD, en particulier la destruction de la ferme des 100 noms après l'évacuation et la démolition des squats par la police. Cette violence, dans les faits comme dans son symbole, a relevé d'une volonté politique hostile, délibérément provocatrice par le mépris qu'elle a affiché à l'égard d'une communauté de travail et de production portant un réel

Rapport d'activité fédéral départemental

projet de vie tourné vers le local, inscrit dans une démarche collective pacifiste. La FSU de Loire-Atlantique a expressément demandé à l'Etat de sursoir aux expulsions qui ne pouvaient qu'attiser les violences et condamner les processus d'apaisement.

Marche des jeunes pour le climat

La FSU de Loire Atlantique a soutenu dès aout 2018 les différentes initiatives des jeunes pour le climat mises en place dans le département. Au-delà de l'enjeu commun à l'avenir et aux conditions de vie de l'humanité, nos champs de syndicalisation nous rapprochent de leurs préoccupations et de leurs quotidiens. La section départementale a cependant souhaité ne pas limiter la question à la seule thématique du climat et l'a ouvert aux menaces sur la biodiversité, l'air, la préservation des espaces naturels, l'accès à l'eau potable....

Les gilets jaunes

Des mobilisations inattendues et nouvelles ont marqué cette période, qui ont su déstabiliser un gouvernement sourd aux inquiétudes populaires, et jusque là droit dans ses bottes dans sa politique de démantèlement des droits et fondements sociaux. La FSU de Loire Atlantique a décidé dans les premiers temps de rester en retrait d'un mouvement qui ne sollicitait pas les syndicats voire s'en méfiait, tout en reconnaissant l'importance de cette expression de la colère de la part de celles et ceux qui ne l'expriment souvent pas. Ces mobilisations ont fait vaciller le gouvernement là où nos revendications étaient trop souvent ignorées, il faut le reconnaître. Alors que le mouvement risquait de subir un essoufflement, la section FSU a dans un deuxième temps été à l'initiative d'un soutien intersyndical aux gilets jaunes, rejoignant leurs manifestations, et les accueillant dans les nôtres. Ce mouvement des Gilets jaunes a eu un impact sur les mobilisations que nous avons eu à bâtir par la suite, comme celles du secteur éducation. Elles y ont puisé un souffle qui a fait renaître ce qui avait pu se pratiquer auparavant dans le mouvement syndical.

LAÏCITÉ

La FSU de Loire Atlantique s'est associée localement au communiqué porté par la Ligue des Droits de l'Homme, et qui a relayé l'appel national de 50 organisations dénonçant la manœuvre politicienne cachée derrière la révision de la loi de 1905. Elle a participé à la délégation reçue en préfecture avec la LDH, la Libre Pensée et l'ARAC pour dénoncer la

volonté d'ingérence de l'Etat dans les affaires religieuses par le biais de nouveaux financements, sous l'argument de la lutte contre la radicalisation islamiste qui passerait par un « renforcement » ou une révision de la loi de 1905. La FSU considère que les lois existantes sont suffisamment précises pour faire respecter les principes de laïcité dans l'espace public. Si le gouvernement a finalement annoncé qu'il renonçait à modifier les articles 1 et 2 de la loi de 1905, rien en dit qu'il n'attend pas un moment plus favorable pour reprendre l'initiative. Nous restons vigilants et mobilisés pour défendre la loi de 1905, loi de liberté qui protège la liberté de culte tout en interdisant l'ingérence des religions dans la politique.

POLITIQUE DU MAINTIEN DE L'ORDRE À NANTES

Les différentes mobilisations qui ont eu lieu pendant ces trois dernières années (loi travail, NDDL, Gilets jaunes, réformes dans l'éducation....) ont connu des interventions policières et répressives de plus en plus violentes, décourageants les manifestants à venir dire pacifiquement leurs revendications. Si le sujet de l'origine des violences dans les manifestations a fait débat au sein de notre fédération, le constat que nous avons fait est qu'elle prenait une tournure nouvelle, que le traitement médiatique rendait particulièrement visible, et nuisible à nos actions. Violence organisée, violence de réaction, violences institutionnelles, le débat a été complexe.

La façon de concevoir le maintien de l'ordre à Nantes a pris une tournure particulièrement inquiétante pour nos organisations en cette fin de mandat. La répression policière mise en place par l'Etat ne fait plus dans la nuance, jusqu'à intervenir lors de regroupement festif comme lors de la fête de la musique 2019, provoquant la mise en danger de jeunes gens. Et la mort de l'un d'eux. La FSU de Loire Atlantique a été à l'initiative avec FO, la CGT et Solidaires d'une lettre ouverte adressée au préfet, qui a donné lieu à une rencontre avec celui-ci pour demander des comptes sur cette manière devenue systématique de réprimer le moindre mouvement de foule, social ou pas.

SERVICES PUBLICS, FONCTION PUBLIQUE, ET DÉSORGANISATION TERRITORIALE DE L'ETAT

Dans un cadre intersyndical dont elle a toujours été à l'initiative, la FSU a continué de défendre une approche la moins corporatiste possible, mettant en

Rapport d'activité fédéral départemental

lien les réformes dans ce champ avec l'idéologie politique générale au service du marché, au détriment des citoyen.nes et parmi elles et eux les plus exclu.es. Elle n'a de cesse de défendre cette approche dans le cadre des communiqués intersyndicaux et dans les manifestations contre la loi Dussopt, contre les atteintes aux différents services publics (hôpitaux, EHPAD, finances publiques, éducation, services de l'Etat en département...).

La FSU a maintenu son action permanente, portée au quotidien par ses syndicats nationaux dans chaque secteur : éducation, enseignement supérieur et recherche, environnement, jeunesse et sports, justice, culture, action sociale, emploi, services territoriaux... Les élections professionnelles de 2018 ont pu permettre de mesurer la représentativité de la fédération dans notre département et sur notre région.

La loi dite de « réorganisation » des services de l'Etat, inscrite dans la continuité de la RGPP et de la MAP, vient continuer de réduire les politiques publiques de l'Etat. La FSU de Loire Atlantique continue de dénoncer cette vision politique qui fait de des services publics un coût grevant la dette et refusant de voir qu'ils sont un investissement solidaire et nécessaire quand les populations crient leur sentiment d'abandon et de relégation. La circulaire du 12 juin 2019 précise le grand essorage des administrations centrales et déconcentrées. La FSU, présente dans chaque audience avec le préfet de région sur ce chantier de démantèlement, dénonce l'absence de concertation et la vente aux enchères des services publics.

La Loi Dussopt de « transformation de la fonction publique » contre laquelle nous avons tenté dans un cadre intersyndical de mobiliser est une arme de plus dans cette destruction des services publics. La FSU condamne son projet de destruction d'un statut qui permet avant tout de rendre un service public de qualité.

ÉDUCATION NATIONALE

L'agenda des mobilisations à l'Éducation Nationale est resté particulièrement chargé sur la mandature. Il y a eu d'abord les luttes contre la réforme du collège et contre les mairies qui ont imposé à marche forcée des rythmes scolaires permettant de faire des économies (école à 4 jours, suppression des temps d'activités municipaux...). L'irruption de la République en marche dans le jeu politique n'a pas constitué une rupture dans la casse de l'Éducation Nationale mais au contraire une accélération de celle-ci. Approfondissant la logique néo-libérale, le pouvoir a continué de

promouvoir un modèle éducatif élitiste et inégalitaire, piloté par le dogme de la réduction de la dépense publique.

Tous les secteurs de l'Education Nationale, de la Maternelle à l'Université, sont affectés : mise à mal de la maternelle publique avec l'obligation de scolarisation à partir de trois ans (qui conduit à un transfert de ressources des budgets municipaux vers le privé), réformes en primaire (révision des programmes de 2015 pour réduire les apprentissages scolaires aux « lire, écrire, compter, et respecter autrui »), passage en force de la loi dite « pour une école de la confiance » (qui tout en donnant l'impression d'être une superposition de mesurètes inscrit dans l'arsenal légal l'école à deux vitesses), passage en force des réformes des lycées généraux et technologiques et des lycées professionnels par voie d'ordonnance empêchant tout débat, disparition du caractère national du Baccalauréat, casse du service public d'orientation et poursuite du dispositif PARCOURSUP inégalitaire et sélectif.

L'année scolaire passée a donc été marquée par de nombreuses actions locales contre ces réformes, initiées et/ou soutenues par la FSU et ses syndicats, travaillant en commun à faire le lien entre les différentes attaques sectorielles : rassemblements lors d'instances administratives départementales ou académiques, grèves et manifestations d'ampleur avec des AG de grévistes inter-degrés que nous n'avions pas connues depuis une dizaine d'années, élaborant des revendications communes et des tracts locaux, grèves reconductibles, réunions d'informations (primaire-secondaire) par bassin avec la présence de parents d'élèves elles et eux aussi dans l'action, interventions en conseil d'école ou en conseil d'administration (écriture et adoption de motions), occupations d'écoles par des parents, distributions de tracts unitaires devant les établissements ou sur les marchés ... Et devant le déni du Ministre et son refus de réponses : grèves (inédites et exceptionnelles) des surveillances au moment des épreuves du BAC et du Brevet.

En décembre 2018, tous les personnels de l'Éducation Nationale ont voté pour élire leurs représentant-es syndicaux-les dans les instances administratives. Ce vote a conforté la FSU dans sa place majoritaire en 44 et lui a même permis de gagner un siège supplémentaire en CTSD et en CDEN.

Notre département présente toujours la particularité, dans notre académie, d'être en forte progression démographique, mais en parallèle les moyens attribués par l'administration ne répondent pas à une telle croissance. Des choix politiques sont parfois faits pour

Rapport d'activité fédéral départemental

favoriser tel ou tel secteur (ex des CP dédoublés en éducation prioritaire) mais c'est à moyens constants, donc en dégradant les conditions des autres secteurs (ou classes).

C'est pourquoi la FSU est présente et active dans les instances de Loire Atlantique, que ce soit au niveau des CT (Comité Technique) comme dans le CHSCT dont elle assure le secrétariat, et dans lesquels elle représente et défend les intérêts des personnels du département, comme l'intérêt collectif au service d'une Ecole que nous voulons égalitaire, ambitieuse, juste, émancipatrice

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Dans les établissements supérieurs publics du département, principalement à l'université de Nantes, les militant-es des syndicats présents ont cherché à mettre en place un fonctionnement fédéral, avec l'ensemble des syndicats présents (principalement Snesup, Snacs, Snasub, mais aussi avec les syndiqué-es Snep, Snes, Snuipp, Snics, Snuas-fp). Un bureau fédéral organise la vie syndicale locale ; les réunions syndicales regroupent les adhérents de tous les SN représentés. Il n'y a pas de « petit » syndicat de la FSU à l'université. Les messages et affichages dans l'université sont signés « FSU » car élaborés collectivement. Une page dédiée à la FSU de l'université a été ouverte sur le site de la FSU 44 pour rendre compte de notre activité. Ce travail fédéral, et les positions offensives que nous avons prises, contribuent à expliquer la progression de la FSU aux élections professionnelles de 2018 à l'université. Nous avons en effet choisi une orientation combative face à la succession de réformes du supérieur, l'université étant un des avant-postes de la destruction des services publics : précarisation accélérée (plus du tiers des agent-es désormais), réorganisations d'ampleur (regroupements d'établissements faisant perdre aux agent-es tout contrôle sur leur travail), contractualisation (des personnels, des missions et des structures, etc. Les syndicats de la FSU à l'université, en lien avec le bureau 44 et les sections des autres départements, ont mené la fronde contre ces réformes : information et mobilisation des personnels contre la « nouvelle université à Nantes » depuis 2017, actions contre la loi ORE (sélection à l'université) en 2017-18, soutien aux mobilisations dans l'éducation l'an dernier. Si ces actions ont permis d'informer largement les collègues, et de réunir dans l'action quelques centaines d'entre eux, elles n'ont pas débouché sur des résultats victorieux.

À l'ESPE (ex-IUFM), la formation des enseignants est aussi l'occasion d'un travail associant tous les SN concernés, avec les autres départements de l'académie. Ce travail consiste à accueillir et informer les futur-es collègues enseignant-es et CPE, et à élaborer et défendre notre conception de la formation, contre les réformes successives qui détricotent la formation au profit d'une simple adéquation à l'emploi et aux orientations idéologiques du ministère.

PÔLE EMPLOI ET RÉFORME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE

Les nombreuses attaques contre le service public de l'emploi, déjà amplement malmené ces dernières années, n'a cessé de s'aggraver. Les actions portées dans ce cadre par le syndicat SNUTEFI Pôle emploi s'inscrit dans une défense plus large du service public, et des solidarités fondamentales de notre modèle social. cela passe par la défense des agents de ce secteur, menacé depuis la perte du statut, et la dénonciation de politique de l'emploi inefficaces et qui stigmatisent les privé.es d'emploi.

La FSU et le SNUTEFI Pôle emploi ont rappelé que l'allocation chômage, comme toutes les protections sociales, est un droit légitime dans une société qui n'arrive pas à fournir du travail décent pour tou.tes. Elle est une obligation pour continuer à vivre dignement.

RETRAITES ET RETRAITÉS

Depuis 3 ans, les attaques de la politique macronienne contre les retraité.e.s sont violentes : pouvoir d'achat fortement diminué (gel des pensions, CSG...), défaillance des services publics (santé, logement, EHPAD, etc.). Pour la première fois de l'histoire, les pensions ont baissé. L'objectif visé ? La destruction du « statut de retraité.e », des droits acquis par le travail, constitués par les cotisations sociales patronales et salariales réduites progressivement et entraînant la mise à mal de la sécurité sociale comme outil de solidarité et de redistribution. Avec le projet de réforme de la retraite : plus de pensions avec un montant connu et garanti mais une allocation sociale flexible (valeur du point de retraite) dépendant du bon vouloir étatique avec prise en compte de l'espérance de vie et de la bonne santé économique du pays (part de PIB à ne pas dépasser : 14%). Ce Projet fera à terme baisser les pensions des retraité.e.s actuels.

La SFR-FSU de Loire Atlantique a été de tous les

Rapport d'activité fédéral départemental

combats contre cette politique : informations, mobilisations sur les marchés, communiqués de presse, pétitions, audiences préfectorales et parlementaires, et plusieurs belles manifestations spécifiques à l'appel du groupe des 9, relayé par une intersyndicale 44 d'une unité exemplaire.

La SFR-FSU de Loire Atlantique a également participé aux combats des actifs lors des journées de luttes interprofessionnelles contre les lois Travail, Dussopt, et a exprimé sa solidarité aux enseignant.e.s en lutte contre la loi Blanquer. Membre du collectif santé regroupant des associations et des syndicats de professionnels, elle a participé à des actions sur les dépassements d'honoraires, s'est associée au mouvement des travailleurs des EPHAD et plus récemment des personnels hospitaliers. Elle est très active dans l'animation de la FGR-FP (Fédération générale des retraités de la Fonction Publique), au sein du Bureau et de la Commission Exécutive de Loire Atlantique. Par le biais de la FGR, elle est représentée par 2 retraités FSU au Conseil départemental et métropolitain de la citoyenneté et de l'autonomie (CDMCA).

Le collectif d'animation de la SFR-FSU de Loire Atlantique, fort d'un travail fédéral, se réunit tous les mois, analyse les textes institutionnels, débat des actions à mener sur les différents fronts, et organise une Assemblée générale par semestre... C'est un outil précieux, avec notre presse syndicale (dont la *Lettre aux retraité.e.s FSU Loire Atlantique*) et les synergies possibles localement et nationalement avec le groupe de 9. Reste l'ambition de rendre plus visible notre action auprès des actifs et de développer le nécessaire syndicalisme des retraité.e.s de la FSU dans le département pour œuvrer à la consolidation d'un mouvement social des retraités à la hauteur des combats à venir, mouvement que l'on a vu émerger lors de nos manifestations intersyndicales comme dans les manifestations communes avec les Gilets jaunes.

VIE FÉDÉRALE DANS LE CADRE DE L'ORIENTATION UNITAIRE VOTÉE EN 2015

La section départementale de Loire Atlantique est toujours en appui du conseil fédéral régional (CFR) des Pays de la Loire. Un secrétariat fédéral de 5 membres préside à l'exécutif du CFR. Cet appui rend moins présent les thèmes régionaux dans la réflexion fédérale mais il ne les empêche aucunement.

La FSU est par ailleurs toujours représentée au sein du CESER via un de ses membres qui en est le vice-président, ce qui permet de nourrir les échanges

fédéraux des analyses qui y sont portées, en matière d'éducation, de formation, de sports, de culture, d'environnement.

Le vote spécifique d'orientation portée en 2016 rassemblant des militants de plusieurs tendances a permis un fonctionnement nouveau de la fédération, riche en échanges, et la construction de positions unitaires produites dans des débats contradictoires et constructifs. Ce pluralisme d'idées est une composante pour nous essentielle du syndicalisme de transformation sociale. C'est ce même souci qui nous a porté constamment à travailler dans un cadre intersyndical dont nous pouvons dire qu'il fonctionne bien en Loire Atlantique. La FSU a continué d'affirmer sa volonté de travailler dans une démarche interprofessionnelle incluant la dimension des services publics dans la volonté permanente de porter une analyse croisée sur les réformes en cours.

Dans les instances fédérales départementales (bureau exécutif et conseil délibératif), la volonté de faire vivre concrètement la dimension fédérale est constante. Ainsi, éviter les pratiques de cartel syndical, choisir les thèmes de conseil fédéral non centrés sur l'éducation nationale pour refléter la diversité des champs présents ou sur un secteur n'ayant pas d'enjeu fédéral, donner toute leurs places aux questions transversales se veut témoignage de cette démarche rarissime au regard des composantes majoritaires de la fédération.

Tirer le bilan de ce premier mandat sur une orientation unitaire pourrait se dire ainsi : tout le monde s'y retrouve et les complémentarités y sont travaillées et discutées, donnant lieu à des actions d'autant plus fortes qu'elles sont saisies et défendues par tou.tes.

A vos agendas !

Congrès de la FSU

- **Élections internes organisées par chaque syndicat :**
du 20 septembre au 11 octobre 2019
- **Congrès départemental à Nantes :**
jeudi 7 et vendredi 8 novembre 2019
- **Congrès national à Clermont Ferrand :**
du lundi 9 au vendredi 13 décembre 2019

La FSU est une fédération constituée d'une vingtaine de syndicats catégoriels et de branches professionnelles : SNESup, SNES, EPA, SNEP, SNUipp, SNU-TEFI, SNETAP, SNASUB, SNE, SNPES-PJJ, Elle reconnaît en son sein des courants de pensée et de sensibilités d'opinions différentes, qui constituent les « tendances ». Tous les trois ans, au moment des congrès, les instances de la fédération sont élues à partir du vote de chaque syndiqué. Ce vote dit « d'orientation », sert de repère pour élaborer les positionnements généraux au cours de ce mandat de trois ans.

La volonté d'affirmer une démarche unitaire et pluraliste au sein de la FSU de Loire Atlantique a donné lieu lors du dernier mandat de 2016 à la construction d'une liste commune. Cette orientation a permis de construire des axes communs tout en respectant les différences de positions et en cherchant au maximum la synthèse sur les modalités d'action et les choix d'organisation.

La démarche interprofessionnelle et le fédéralisme doivent être en permanence réaffirmés comme ce qui fait le socle commun de notre orientation syndicale en Loire Atlantique. Ce vote d'orientation, pour la deuxième fois commun, vient confirmer tout l'intérêt que les deux tendances les plus représentatives de la fédération, Unité et action et Ecole émancipée, trouvent dans ce rapprochement. Le texte d'orientation portée par cette liste unitaire réaffirme les trois axes de cette élaboration collective tels qu'ils ont été réfléchis et mis en œuvre depuis 2016 : développer et faire vivre le fédéralisme ; réaffirmer le syndicalisme de proximité et de transformation sociale ; continuer d'affirmer et de faire vivre l'engagement interprofessionnel comme principal levier d'action.

Développer et faire vivre le fédéralisme

Le contexte politique depuis les réformes des retraites et les Lois travail a mis à mal le syndicalisme dans son ensemble. Il oblige donc à consolider le fédéralisme. Dans des secteurs professionnels malmenés par des réformes destructrices, la tentation du repli « corporatiste » existe : le travail de la section départementale de la

FSU est de se saisir du fédéralisme comme force et outil d'analyse des problématiques pour en comprendre les enjeux politiques. Ce travail doit se faire aux plus près des salarié.es pour qu'eux et elles-mêmes se saisissent des outils de lecture de la situation et de ses causes, et des leviers pour la transformer.

La fédération de Loire Atlantique a bien un rôle spécifique, elle n'est pas un agrégat sans paroles ni identité des différents syndicats nationaux. Cependant, ce fédéralisme ne se décrète pas, il se construit au quotidien dans des pratiques collectives appuyées sur une méthode qui permet l'expression de tous les syndicats nationaux et de toutes les tendances. Le fonctionnement de la section Loire Atlantique concrétise ce fédéralisme par :

- Le Conseil Délibératif Fédéral Départemental (CDFD) : il se réunit au minimum tous les deux mois et donne les grandes orientations de la fédération. Il est le reflet de la diversité fédérale : prise en compte de la parole de tous les syndicats et tendances, travaux de réflexion communs sur des sujets transversaux ... Cela nécessite une participation effective et active, pour en faire un lieu de croisements des opinions et de délibérations.

- Le Bureau Exécutif Fédéral départemental (BEFD) : issu du CDFD, il se réunit chaque semaine. Il s'y construit, à partir des orientations du CDFD et des expressions des syndicats nationaux et tendances, une expression et des actions fédérales qui tentent la synthèse, dans un souci d'élaboration collective.

- Des intersyndicales qui peuvent être sectorielles mais dont le lien avec la position fédérale est nécessaire pour « faire sens ». C'est à cette condition que la fédération départementale peut bâtir une stratégie d'action et des analyses cohérentes.

Réaffirmer le syndicalisme de proximité et de transformation sociale

La section départementale FSU de Loire Atlantique défend la nécessité d'un engagement

sur tous les sujets de société dès lors qu'ils ont une entrée syndicale, c'est-à-dire quand ils impactent la dignité, les conditions de vie, les droits et l'avenir des personnes humaines, d'où qu'ils et elles viennent. Ainsi la FSU de Loire-Atlantique continuera t'elle de s'impliquer dans le collectif féministe, avec un travail particulier sur l'égalité et les relations homme femme dans le travail, dans l'intersyndicale qui se mobilise pour les conditions d'accueil et de vie des migrants, victimes des dérèglements climatiques et de choix économiques internationaux qui contribuent à la détérioration des environnements écologique et humain. Elle aura également à renforcer son analyse et son implication sur les enjeux environnementaux associés à la justice sociale, qui impactent les milieux de vie, les déplacements, les choix économiques et productifs, et donc une conception différente à venir du travail.

Notre action syndicale doit être lucide sur les moyens qui sont les siens : s'engager sur de telles problématiques nécessite le temps de l'analyse et de la construction d'action en lien avec les autres acteurs impliqués localement, et donc la possibilité d'un engagement humain et en temps. Ne pas estimer les forces à disposition et la façon dont on en use c'est courir le risque d'une dispersion et d'une position de seule posture et de figuration ; cela n'est pas constructif pour un syndicalisme qui revendique une capacité d'agir et une approche complexe des problèmes. Il ne s'agit donc pas d'opposer les luttes mais de regarder de façon lucide nos forces et de toujours avoir en tête ce qui fonde nos mandats syndicaux.

Ces réflexions et ces actions portées par la fédération départementale doivent pouvoir être nourries dans la mesure de ce possible par des volontés militantes de travailler en secteur thématique : le secteur « retraités » en est la plus vivante illustration, qui fait vivre le fédéralisme par ses analyses sur les attaques contre les retraites et la santé et sa dynamique intersyndicale. Ce travail en secteur est un support et un levier à nos actions fédérales, sur des enjeux qui nous concerne tou.tes. Devant l'ampleur et la gravité des réformes à venir sur les retraites, le travail de mobilisation se devra d'être fédéral et intersyndical.

Le mouvement des gilets jaunes nous a obligés à repenser les formes de mobilisation et des mouvements sociaux, et le lien qu'elles entretiennent avec le syndicalisme, parfois rejeté et objet de défiance. Cette « façon nouvelle » et inattendue devra être prise en compte dans les actions interprofessionnelles à venir sous peine de se couper d'une partie des citoyens et citoyennes qui subissent les contrecoups violents des politiques libérales.

L'engagement interprofessionnel comme levier d'action

La FSU de Loire-Atlantique continue d'affirmer la nécessité de travailler dans un cadre interprofessionnel avec les confédérations, pour que le syndicalisme « services publics » et en particulier celui de l'Education nationale reste inscrit dans des perspectives incluant tous les salariés du privé comme du public, les retraités, les jeunes, les chômeurs.... La section départementale de la FSU continuera de défendre un syndicalisme porteur d'une vision globale des enjeux du travail et de la société et non replié sur un secteur ou une catégorie de personnel. La dynamique interprofessionnelle reste pour la FSU de Loire Atlantique un levier d'action plus puissant que le cadre sectoriel.

Elle continuera également à nourrir et élaborer des analyses et stratégies d'action communes avec les autres organisations syndicales départementales, sans sectarisme malgré les divergences profondes quand une unité de vue sur les conséquences néfastes d'une politique peut être partagée. Cette orientation atypique de la section départementale dans la FSU doit être réaffirmée ; elle est consolidée par la reconnaissance des autres organisations syndicales sur cette capacité que nous avons démontrée à analyser et agir dans des domaines qui ne sont pas directement ceux de notre champ de syndicalisation.



1. Catherine Tuchais (EPA UA)
2. Céline Pella (SNES UA)
3. Rachel Jacquier (SNUIPP EE)
4. Erick Lermusiaux (SNUIPP UA)
5. Sylvain Marange (SNES EE)
6. Michel Decha (SNES EE)
7. Aminata Bathily (SNES UA)
8. Virginie Sébille (EPA UA)
9. Bernard Valin (SNUIPP EE)
10. Catherine Kerno (SNUIPP EE)
11. Simon Lery (SNE Sans Tendances)
12. Bernard Camelio (SNES retraité UA)
13. Nelly Hervouet (SNES UA)
14. Maryse Lecourt (SNICS retraitée EE)
15. Sylvie Pouyon (SNUIPP UA)
16. Anne Sauvourel (SNES EE)
17. Bruno Perwuelz (SNES UA)
18. Bernard Colou (SNUIPP retraité UA)
19. Taklit Sami (SNESUP EE)
20. Stéphanie Landon (SNES UA)
21. Monique Ramé (SNUIPP retraitée UA)
22. Yoann Rousseau (SNUIPP EE)
23. Annie-Claire Vergelin (SNUTEFI UA)
24. Gérard Roulic (SNES retraité UA)
25. Marie Haye (SNES EE)
26. Annabel Cattoni (SNUIPP EE)
27. Olivia Gervais (SNES UA)
28. Jean Claude Lucas (SNES retraité UA)
29. Eric Bainvel (SNUIPP EE)
30. Sophie Le Papillon (SNES EE)
31. Florence Corbé (SNES UA)
32. Sophie Giraudeau (SNES UA)
33. André Robert (SNE Sans Tendances)
34. Marie-France Le Marec (SNESUP retraitée EE)
35. Marcel Le Bronze (SNUIPP UA)
36. Dominique Martin (SNES retraité UA)
37. Manon Blanpain (SNUIPP EE)
38. Valérie Héraut (SNES UA)
39. Françoise Ménard (SNES UA)
40. Robert Hirsch (SNES retraité EE)
41. Pascale Rondeau (SNUIPP EE)
42. Rémy Barreteau (SNES retraité UA)
43. Lucie Boniface (SNEP UA)
44. Vincent Charbonnier (SNESUP EE)
45. Benoît Combe (SNEP EE)
46. Viviane Brenot (SNES UA)
47. Nathalie Leroux-Vella (EPA UA)
48. Jérôme Ortais (SNES EE)
49. Violaine Boutin (SNES UA)
50. Annie Caillaud-Belleau (SNUIPP retraitée EE)
51. Laurence Pierini (SNES UA)
52. Pierrick Rival (SNES UA)
53. Mathilde Roux (SNES EE)
54. Emile Basin (SNETAP UA)
55. Dominique Lambert (SNES UA)
56. Estelle Vauléon (SNES EE)
57. Philippe Sécher (SNES UA)
58. Ronan Leclerc (SNES UA)

Composition du futur Conseil Délibératif Fédéral Départemental

Le conseil délibératif fédéral départemental est constitué suite aux élections par moitié des représentants des tendances issus du vote, et par moitié des représentants des syndicats nationaux (SN). Le nombre de ces derniers est déterminé par les résultats des élections nationales.

Ce Pour spécial élections étant publié avant le vote, nous nous sommes appuyés sur les chiffres des élections de 2016 pour commencer à travailler à la délégation émanant des SN – dans l'attente des résultats définitifs à partir desquels nous ajusterons le nombre de représentants. Ces chiffres étaient les suivants : 5 représentants pour le SNES, 4 pour le SNUIPP, et 1 pour chacun des autres SN.

Nous avons choisi de présenter ici les candidat.es pressenti.es à ce jour pour représenter les SN au CDFD et qui soutiennent à la liste unitaire. La liste complète incluant les représentants de l'ensemble des syndicats de la FSU présents dans le département (SNICS, SNUEP, SNPES PJJ, SNETAP, SNUAS FP, etc.) sera publiée après les élections.

Pour le **SNES**, Amélie de Schepper, Clément Jasselin, Thierry le Bihan, Erwan le Bouch et Anne Mesnier ; pour le **SNUIPP**, Céline Sierra, Mathieu Frachon, Thierry Flora et Pascale Goupil ; pour le **SNESUP**, Mary David ; pour le **SNEP**, David Marais ; pour **EPA**, Didier Hude ; pour le **SNCS**, Colette Anné ; pour le **SNUTEFI**, Stéphanie Tricoire ; pour le **SNASUB**, Claudie Morille ; pour le **SNE**, Jean-Luc Girard ...

Pour un fédéralisme ancré dans les luttes et déterminé à gagner !

Soutenir et amplifier les luttes

La situation sociale a été riche cette année et force les organisations syndicales à repenser leurs stratégies et interventions.

Si l'émergence de collectifs de lutte n'est pas nouvelle, elle prend de plus en plus d'ampleur depuis l'élection de Macron. Le Front social en 2017 portait déjà la contestation en dehors des cadres électoraux et du dialogue social. Le mouvement des gilets jaunes s'est aussi construit en dehors de ces cadres. Dans l'éducation, les collectifs contre les réformes Blanquer et Parcoursup ont joué un rôle majeur dans la construction d'une mobilisation suivie jusqu'à la grève au moment des examens, et qui s'est poursuivie avec une université d'été de l'éducation. Les mobilisations du secteur de la santé, des femmes autour de collectifs comme « Nous Toutes », des jeunes sur le climat, des collectifs sur les politiques migratoires, montrent la capacité de chacun.e à s'organiser dans des cadres divers.

Ces formes de lutte, qui ont montré leur efficacité sur la déstabilisation – même partielle – du gouvernement, témoignent à la fois de la capacité d'auto-organisation des mouvements, et de leur détermination. Il est nécessaire de les soutenir et de créer des convergences dans l'action.

Stop aux concertations : penser des stratégies pour gagner

Dans ce contexte, le rôle des organisations syndicales est la reconstruction des liens de confiance avec cette base. Ce soutien exige une cohérence des interventions syndicales, incompatible avec un fonctionnement fédéral qui lisserait les différentes orientations qui s'expriment en son sein.

Si le fédéralisme se construit sans se décréter, il en est de même des luttes sociales, qui exigent d'être capable d'agir quand c'est nécessaire.

Exprimer son désaccord face aux politiques gouvernementales ne suffit plus : il faut penser des stratégies pour gagner, ou au moins contraindre le gouvernement à des reculs significatifs. A l'image des gilets jaunes, qui n'ont pas attendu de concertations mais ont en revanche montré une détermination sans faille. C'est pourquoi le fédéralisme qu'Émancipation défend est un fédéralisme du quotidien, ancré dans les luttes, et difficilement compatible avec une « démarche unitaire » de principe.

Comment en effet agir de manière conséquente quand la direction de la FSU favorise le dialogue social avec un gouvernement qui a montré toute sa détermination à ne céder sur rien ? Comment aller dans le sens de la base mobilisée par le biais de concertations qui isolent politiquement et en pratique les syndicats de celles et ceux qui luttent ?

Pour Émancipation, il s'agit de construire des convergences, de soutenir des luttes élaborées par la base et à partir des mobilisations. Il s'agit aussi de mettre en perspective la dimension politique globale des attaques gouvernementales, pour ne pas réduire les luttes à des mouvements sectoriels isolés et des mobilisations dispersées.

Cela veut dire notamment et dans l'immédiat : continuer à se battre contre les réformes Blanquer, organiser la grève du 8 mars dès maintenant, arrêter les concertations et s'engager dans une campagne de retrait de la réforme des retraites.

C'est pourquoi Émancipation ne participera pas à une liste commune départementale et appelle à voter pour la liste Émancipation nationale.

Philippe Corbin, Philippe Dubacq, Clara Gerhards, Eliane Paul-DiVincenzo, Karine Prévot.

Pour tout contact : er@emancipation.fr

9^e Congrès de la FSU

Calendrier

- Élections internes

du 20 septembre au 10 octobre 2019

- Congrès départemental à Nantes
jeudi 7 et vendredi 8 novembre 2019

- Congrès national à Clermont-Ferrand
du lundi 9 au vendredi 13 décembre 2019

Les thèmes du congrès

- 1 - Éducation, formation, recherche, culture : un service public pour le progrès social
- 2 - Le Fonction publique, pour réaliser le service public, une idée moderne
- 3 - Transition écologique, droits humains et justice sociale : une urgence démocratique
- 4 - Pour une FSU combative, unitaire et engagée au quotidien



Participer au congrès départemental

Les résultats du vote fédéral d'orientation ne seront pas dépouillés avant la mi-octobre donc nous ne connaissons pas encore la composition exacte de notre congrès départemental (pour les syndicats nationaux comme les tendances). Mais vous pouvez d'ores et déjà réserver les dates des 7 et 8 novembre 2019 pour ce moment important et riche de notre démocratie interne et vous signaler auprès de votre syndicat de la FSU.

La composition et l'ordre du jour de notre congrès départemental vous seront envoyés par courriel dès que nous serons en mesure de le faire (après les votes).